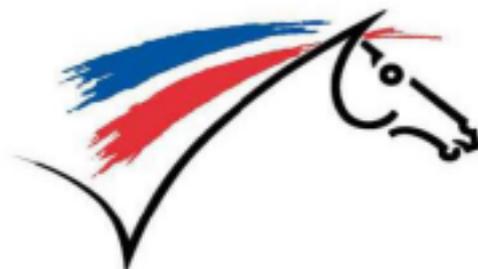


ISÈRE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Challenge Dressage 2025

ISER'DRESS BY DEVOUCOUX



Organisé par le CDE Isère

Club-Poney-Amateur-Pro

Maison Départementale des Sports, 7 rue de l'Industrie - 38327 EYBENS cdx

<http://comite-equitation-isere.ffe.com>

Commission Isère Dressage :

cde38dressage@gmail.com

Maud PERRIN 06 73 18 18 76

Maxence RONDEPIERRE 06 27 17 06 38

1. Preamble :

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application du règlement des compétitions FFE en vigueur : dispositions générales et dispositions spécifiques Dressage, complétées par les éventuels rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

Dans le cadre de la Dotation Fédérale d'Actions (*subvention FFE- CRE A-RA*), le Comité Départemental D'Équitation de l'Isère organise un circuit de concours dénommé :

« ISER'DRESS BY DEVOUCOUX 2025 ».

Ces compétitions sont mises en œuvre dans une ambiance conviviale par le Comité Départemental Équestre en partenariat avec les Clubs organisateurs pour les cavaliers de niveaux Club/Poney, Amateur et Professionnel.

2. Conditions de participation :

2-1 Équidés :

Ces épreuves sont ouvertes aux chevaux et poneys qualifiés (*cf. Règlement Concours Club*).

2-2 Cavaliers :

a) Pour prétendre au classement final du circuit Isér'Dress by Devoucoux, les cavaliers participants aux différentes catégories, devront posséder une licence FFE Club 2025 valide émanant d'un centre équestre domicilié en ISÈRE, et disposant d'un enseignant (*diplômé d'un DEJEPS/BPJEPS*) pour les cavaliers des catégories Club & Poney. Les enseignants d'équitation titulaires d'un BEES, DEJEPS, DESJEPS, BPJEPS ou CQP ne pourront participer au circuit club et/ou poney et donc prétendre au classement final.

b) Dans le cas où un cavalier monte plusieurs chevaux ou poney dans la même épreuve, les points seront comptés par couple cavalier-équidé.

c) Un couple cavalier-équidé ne peut participer qu'à un seul niveau du circuit. Dès lors qu'il est classé dans une catégorie supérieure, il peut participer dans une catégorie inférieure sans pouvoir figurer au classement final. (*Un couple cavalier-équidé participant sur un concours au challenge en Club Elite et Amateur 3, sera automatiquement comptabilisé dans la catégorie Amateur 3*).

d) En cas de dédoublement d'une épreuve dite « Challenge », Si les juges sont identiques : le classement sera rassemblé, si les juges sont différents il y aura enregistrement de deux classements distincts dans le classement du Challenge.

e) Sur l'ensemble de la structure d'accueil de la compétition, le cavalier et le coach se doivent d'être bienveillants et dans le respect de l'intégrité morale et physique de son équidé et de ses concurrents. Si cette obligation n'est pas respectée, le cavalier se verra éliminé du Challenge.

3. Epreuves qualificatives :

3-1 Divisions « Poney » :

Poney 2 Grand prix + Poney 2 Libre
Poney 1 Grand prix + Poney 1 Libre
Poney Elite Grand prix + Poney Elite Libre
As Poney 1 Grand prix + As Poney 1 Libre

Les épreuves Libres seront coefficientées 2 pour le classement final, sur les concours du BREDA - VIENNE & lors de la Finale à ST ETIENNE DE CROSSEY !

3-2 Division « Club » :

Club 3 Grand prix + Club 3 Libre
Club 2 Grand prix + Club 2 Libre
Club 1 Grand prix + Club 1 Libre
Club Elite Grand prix + Club Elite Libre

Les épreuves Libres seront coefficientées 2 pour le classement final, sur les concours du BREDA - VIENNE & lors de la Finale à ST ETIENNE DE CROSSEY !

Pour les épreuves Libres/RLM : Chaque concurrent devra déposer une clé USB au format MP3 au jury du concours, avec la mention "Nom & Prénom" du cavalier lisiblement participant à une épreuve RLM.

3-3 Division « Amateur & Pro » :

Amateur 3 / 2 / 1 / Elite Grand prix
Pro 3 / 2 Grand prix

3-4 Division « Para Club » :

Club 1 Grade 1 / 2 / 3 / 4 / 5 Imposé
Club 2 Niveau 1 / 2 / 3
Club 3 Niveau 1 / 2 / 3

4. Obligations du Club Organisateur :

- Inscrire dans son programme les épreuves types « Challenge » ;
- Les résultats doivent **IMPÉRATIVEMENT** être transmis au SIF le lundi suivant la compétition ;
- Informer le SIF dans l'avant programme (DUC) et dans la rubrique « Infos Détaillées » mentionner **OBLIGATOIREMENT** les éléments suivants :
 - Challenge ISER'DRESS BY DEVOUCOUX,
 - Nature des épreuves (Club 1 GP, Poney 2 GP, etc...),
 - Officiels Fédéraux : Président du Jury et juges référencés sur le site www.rhonealpesdressage.com.

Club 3, 2, 1 / Poney 2, 1 (Si Amateur 3, 2, 1, élite, Pro 3 et Pro 2 Préparatoire)	Amateur 3 et 2 Poney élite, club élite As poney 1	(Amateur 1 et élite Pro 3 et Pro 2)
1 Président	1 Président	1 Président
	1 Assesseur	2 Assesseurs

Pour les épreuves Amateur, Pro, Poney Elite, Club Elite, si le nombre d'engagés dans ces épreuves est égal ou inférieur à 5, il est possible d'organiser ces épreuves avec un juge de moins.

- Commissaire au Paddock : il est demandé de prévoir un commissaire pour veiller au bien-être des équidés, veiller au bon respect du règlement et annoncer le timing des cavaliers, afin d'assurer le bon déroulement du concours.

- Les horaires prévisionnels et tous renseignements utiles et pratiques (*service Médical et Vétérinaire*) pour les cavaliers doivent être annoncé au plus tard le jeudi avant la compétition.

- Le CDE Isère étant en partenariat avec le sellier Devoucoux et d'autres Sponsors, les organisateurs s'engagent à :

- Accorder un espace Stand pour Devoucoux et les autres sponsors ;
- Placer une banderole Devoucoux ;
- Insérer le logo Devoucoux sur les supports de communication du circuit (*Affiches, liste de départ, flyers, etc*)

5. Obligations du CDE Isère :

- Il donnera au Club organisateur le dernier classement provisoire en cours, pour affichage ; Lors de la remise des prix finale :
- Il dotera les épreuves « **Challenge ISER'DRESS BY DEVOUCOUX** » de plaques et flots « **CDE** » aux trois premiers du classement général.
- Le CDE Isère mettra en place une dotation spéciale pour les 3 premiers du classement général.

Pour les autres cas, le Président du CDE Isère et le Président de la Commission de Dressage pourront prendre avis auprès de techniciens de la discipline avant de prendre une décision. La décision est sans appel.

6. Classement final, remise des prix & sélection au Championnat Régional :

Le Challenge ISER'DRESS BY DEVOUCOUX se joue sur 8 concours pour les épreuves Clubs & Poneys (°), et sur 5 concours pour les épreuves Amateurs et Pro (*) :

- 16 mars – Les Écuries du Manège Enchanté – Montagnieu (°/*)
- 30 mars – Centre Hippique des Alpes - St Ismier (°/*)
- 20 avril – Les Ecuries d'Arandon – Arandon Passin (°/*)
- 24 au 27 avril – Championnat des Territoires – Chazey sur Ain (°)
- 04 mai – Poney Club du Breda – Allevard (°)
- 25 mai – Club Hippique Viennois – Vienne (°)

- 01 juin – C.E. des 4 Fers – Saint Marcellin (°/*)
- 15 juin – Les Ecuries de Crossey - St Etienne de Crossey (°/*)

Classement final :

Le classement de chaque niveau du Circuit Isère Dress by Devoucoux est déterminé par l'addition des moyennes obtenues par chaque couple (cavalier-cheval/poney) dans les épreuves Grand prix et les épreuves Libres pour les divisions Club & Poney. En cas d'ex-aequo, les couples sont départagés en fonction du total de leurs notes obtenues de l'épreuve Grand prix lors de la finale.

Le classement final sera calculé :

- Pour les couples Amateur et Pro au cumul des 4 meilleurs classements, une participation minimum à 3 étapes est requise pour prétendre au classement du Challenge ISER'DRESS BY DEVOUCOUX.
- Pour les couples club et poney au cumul des 4 meilleurs classements, une participation minimum à 3 étapes est requise pour prétendre au classement du Challenge ISER'DRESS BY DEVOUCOUX. **Pour prétendre au classement, 2 participations minimum seront demandées sur une épreuve Libre de l'indice dans lequel le couple cheval/cavalier participe.**

Les trois premiers cavaliers du classement général de chaque catégorie « Challenge ISER'DRESS BY DEVOUCOUX » seront récompensés par une dotation spécifique offerte par le CDE Isère et ses partenaires.

Remise des prix :

La participation à la cérémonie de remise des prix est **obligatoire**.

La Remise des Prix aura lieu à l'issue de la dernière étape dite « Finale », et cela en tenue. Toute absence ou tenue non conforme fera perdre le bénéfice du classement, flots, plaques, cadeaux, dotations au profit du concurrent qui suit immédiatement dans le classement. La tenue et l'équipement doivent être identiques à ceux du concours. (*Article 9.3 du règlement des compétitions de dressage*).

Participation et sélection aux Equimasters 2025 Club :

A la suite de ce classement final, les 7 meilleurs couples de chaque catégorie Club seront sélectionnés pour participer aux Championnats régionaux Dressage – Equimasters Dressage qui auront lieu à Chazey-sur-Ain (01) du ... au ... octobre 2025. Pour cela, ils devront respecter les critères de sélection mis en place par le règlement du Circuit ISER'DRESS BY DEVOUCOUX. En cas de désistement d'un cavalier sélectionné, le suivant dans le classement sera retenu pour participer au Championnat régional.

Fait à le

Signature du CDE Isère :

Précédée de la mention « lu et approuvé »